







Cours et ateliers • Saison 2011/2012

www.mairie-villetaneuse.fr





# Apprendre la **MUSIQUE** à VILLETANEUSE!

L'équipe pédagogique est composée de 12 professeurs de musique et de 3 professeurs de danse qui vous accompagnent depuis vos premiers pas jusqu'à une pratique confirmée. Tout au long de l'année, l'équipe pédagogique et les élèves participent à des manifestations publiques telle que la fête de la ville. Les cours et ateliers de musique et de danse se déroulent tous les jours de la semaine sauf le dimanche au CICA (Centre d'Initiation Culturelle et Artistique), 4, avenue Victor Hugo dans le cadre agréable d'une ancienne maison bourgeoise en pierre meulière et en brique. Certains cours de danse ont également lieu au gymnase Paul Langevin. Les tarifs sont adaptés en fonction des revenus des familles avec une volonté forte de la municipalité que danse et musique soient accessibles à tous.



### Pour les enfants de 4 à 7 ans Eveil à la danse

4 et 5 ans, mercredi matin au CICA et au Gymnase Paul-Langevin

### Initiation à la danse classique

6 et 7 ans, mercredi matin ou jeudi en fin d'après-midi au CICA

### Initiation à la danse modern' jazz

6 et 7 ans, mercredi matin ou jeudi en fin d'après-midi au gymnase Paul-Langevin

## Pour les enfants à partir de 8 ans, les adolescents et les adultes Danse classique

- Enfants et adolescents : mercredi matin ou jeudi en fin d'après-midi au CICA (horaires selon niveaux)
- Adultes: vendredi soir ou samedi matin au CICA

### **Tarifs** Les tarifs varient de 2,76 à 16,95 € par mois et par discipline en fonction du quotient familial.

- Pour les ateliers collectifs (chorale, percussions...), le tarif est de **5,69 €** par mois pour les Villetaneusiens et les habitants de Plaine Commune et **10,25 €** par mois pour les extérieurs (hors Plaine Commune).
- Un tarif préférentiel est appliqué selon le nombre de participants par famille et par section.
- Pensez au « Passeport loisirs » de la CAF pour les enfants de 6 à 18 ans. Il peut vous aider à payer les frais d'inscriptions ou l'achat du matériel nécessaire à l'activité pratiquée, si votre quotient familial est inférieur à 540 €.

### Danse modern' jazz

- Enfants et adolescents : mercredi matin ou jeudi en fin d'après-midi (horaires selon niveaux) au gymnase Paul-Langevin
- Adultes: jeudi soir au gymnase Paul-Langevin

### **Danse hip hop**

- Enfants et adolescents : mercredi après-midi au gymnase Paul-Langevin
- Adultes: mercredi soir au gymnase Paul-Langevin

### **Gymnastique**

- Gymnastique tonic pour adultes: mardi au gymnase Paul-Langevin
- Stretching pour adultes : vendredi au CICA

### Stage de danses du monde (dates à préciser)

- danse contemporaine
- danse africaine
- danse berbère avec

le centre socioculturel Clara-Zetkin

danse des Caraïbes avec l'association HSI

Ce passeport vous est envoyé au mois d'octobre et doit être transmis à la Régie Centrale. Renseignez-vous auprès de la CAF au 0 820 25 93 10.

**Inscriptions** Les inscriptions se font de juin à octobre. Un temps de rencontre et d'inscription a lieu le samedi 3 septembre de 9h à 12h à l'Hôtel de ville lors de la journée d'information aux familles et de 13h30 à 16h30 au forum des sports au stade Bernard-Lama. Une réunion de présentation des disciplines et des enseignants se déroulera le samedi 10 septembre à 14h, salle de motricité de l'école Jean-Baptiste-Clément.

### MUSIQUE

### Pour les enfants de 3 à 6 ans

### **Eveil à la musique**

3 et 4 ans, lundi en fin d'après-midi

#### **Jardin musical**

5 ans (grande section de maternelle), mercredi en fin de matinée

#### **Initiation musicale**

A partir de 6 ans (CP), 2 cours obligatoires:

- initiation musicale : samedi en fin de matinée
- atelier exploration : mardi en fin d'après-midi

### Pour les enfants à partir de 7 ans, les adolescents et les adultes

L'apprentissage d'un instrument se fait à partir de 7 ans. Deux cours au minimum sont obligatoires : formation musicale et l'instrument.

#### **Formation musicale**

Les cours de formation musicale accompagnent l'apprentissage de l'instrument. Ils se déroulent le lundi, mardi ou jeudi en fin d'après-midi, le mercredi après-midi ou le samedi.

### **Instrument de musique** (Cours individuels)

Batterie et percussions : jeudi en fin d'après-midi Clarinette : vendredi en fin d'après-midi Flûte à bec : mercredi en début d'après-midi Flûte traversière : mercredi en début d'après-midi

Guitare classique : lundi mardi

Guitare électrique : mercredi après-midi Guitare basse : mercredi après-midi Saxophone : jeudi en fin d'après-midi

**Piano :** mercredi matin ou après-midi, jeudi, vendredi en fin d'après-midi, samedi matin ou début d'après-midi

Violon: samedi matin ou début d'après-midi

» Avant le choix de l'instrument, le passage par l'atelier « exploration » et les séances de découverte des instruments est obligatoire pour les enfants.

### **Pratique collective : ensembles et ateliers**

**Chorale enfants :** mercredi après-midi

Chorale adultes : jeudi soir Atelier groove (jazz) : jeudi soir Atelier de percussion : jeudi soir Atelier rock et chansons : mercredi soir Atelier accompagnement chanson : mercredi soir

Ensemble à cordes : samedi Ensemble à vent : vendredi

» Cas particulier: pour les adultes désireux de faire du piano ou de la guitare d'accompagnement, possibilité d'intégrer un cours d'instrument sans formation musicale après un entretien avec le directeur.

Nouveau : Ouverture d'un studio d'enregistrement et de cours individuels de MAO au

CICA: mercrediwww et vendredi.

Renseignements: au CICA, 4 avenue Victor-Hugo. Tél: 01 48 29 61 95.
Au service culturel à l'Hôtel de ville, 1 place de l'Hôtel de Ville. Tél: 01 49 40 76 04.
A NOTER: LE DIRECTEUR DU CICA REÇOIT SUR RENDEZ-VOUS PARENTS ET ÉLÈVES.
Toutes les infos également disponibles sur www.mairie-villetaneuse.fr